



## **Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal n° 18/2012 relatif à une demande d'un crédit de 170'000.- pour le remplacement des chaises dans les classes des collèges des Marronniers et des Mousquetaires**

La Commission formée de Mesdames et Messieurs :

Pierre-André Bugnon  
Didier Carron  
Jacques Devenoge  
Ghislaine Durand  
Bernard Lavanchy  
David Langelaan

et présidée par : Geneviève Pasche

s'est réunie le mercredi 7 novembre 2012 avec Messieurs Jean-Yves Schmidhauser et Michel Sandoz pour la commission des finances.

### **Présentation du préavis**

MM. Olivier Wälchli, municipal de la jeunesse, de la famille et des sports et Marc Ducret, directeur des écoles, ont introduit la séance par une présentation, ils ont en outre explicité le contexte de ce préavis et répondu aux questions des commissaires, ce dont nous les remercions vivement.

Ce préavis s'inscrit dans le cadre de la mise en place de la LEO où les élèves du secondaire ne sont plus rattachés à une classe pour les branches principales (français, mathématiques et allemand), mais à des niveaux, avec, pour conséquence, que les élèves d'un même degré scolaire ne suivent pas tous les mêmes cours. De ce fait, ils doivent se déplacer d'une classe à l'autre en fonction du niveau auquel ils sont attribués et de l'enseignant qui leur est assigné. La salle de cours n'est donc plus attribuée à une classe, mais à un enseignant que les élèves rejoignent en fonction de leur niveau dans la branche. Si les élèves n'occupent plus la même place pour l'ensemble des cours, la hauteur des chaises doit pouvoir être adaptable à leur taille chaque fois qu'ils changent de classe.

Au vu de l'introduction de ces niveaux dans l'enseignement secondaire, il a été prévu de remplacer toutes les chaises et tabourets des classes dont les sièges ne se modifient pas rapidement. Aucun changement de sièges n'est prévu pour le primaire puisque les élèves continueront à être rattachés à un groupe classe et donc à une seule salle de cours (exception faite évidemment de cours spéciaux comme la gymnastique).

### **Le choix du matériel**

Le choix des chaises et tabourets doit répondre, en plus des critères d'ergonomie et de sécurité (normes SUVA), à des critères de durabilité et de solidité. Les sièges doivent être rapidement et facilement adaptables à la taille des élèves. Les modèles choisis permettront de régler la hauteur des placets en tout temps, les dossiers des chaises, par contre, ne le

seront qu'à l'aide d'une clé imbus nécessitant l'intervention d'un tiers (concierge, enseignant,...). Cette intervention d'un tiers garantit que les chaises ne se retrouvent pas un jour en pièces détachées et donc sans dossier.

Le municipal et le directeur des écoles nous ont présenté les différents modèles de chaises et de tabourets existant au sein des collèges. Tous les membres de la commission ont reconnu que les modèles retenus correspondaient aux critères avancés par les auteurs du préavis. Par ailleurs, des chaises du même modèle que celui proposé par le préavis ont déjà été installées dans certaines classes depuis 2 ans, ceci à la pleine satisfaction des enseignants et des élèves.

Le préavis prévoit aussi l'achat d'une chaise de bureau par classe pour l'enseignant. Le choix de ces chaises vise à offrir aux enseignants un certain confort (elles n'auront pas d'accoudoirs par exemple) à un prix raisonnable par rapport aux prix du marché. A la différence des élèves, les professeurs bénéficieront de chaises à roulette.

Aux dires du municipal et du directeur des écoles, ce nouveau mobilier devrait avoir une durée de vie d'environ 35 ans, ce qui correspond aux normes actuellement en vigueur.

### **Financement des chaises et des tabourets**

Jusqu'à-là, le changement du mobilier scolaire se faisait à raison d'une classe du primaire et d'une classe du secondaire par année. Ce préavis rompt avec ce mode de faire.

Le crédit demandé ici correspond à un crédit d'investissement et non pas, comme cela a été le cas jusqu'à aujourd'hui, à un crédit de renouvellement du ménage courant. Rappelons cependant que ce crédit d'investissement ne touche que les sièges des classes et non les tables qui devront continuer à être renouvelées d'année en année.

La commission des finances constate que le montant de CHF 170'000.-- ne figure ni sur le plan d'investissement actuellement en possession des conseillers, ni sur le plan d'investissement révisé qui sera fourni avec le budget 2013. Cela étant précisé, la commission des finances se rallie aux conclusions du préavis.

Pour cette commande conséquente de mobilier scolaires les écoles de la Tour-de-Peilz ont obtenu du vendeur un rabais de 20%. On peut cependant s'étonner que, contrairement au matériel consommable, les écoles ne disposent pas de centrale d'achat à l'instar de la CADEV, ce qui leur permettrait de négocier des prix de grande quantité et non seulement d'obtenir des rabais au coup par coup.

Un petit nombre de commissaires regrettent toutefois que le coût des chaises des enseignants d'environ 430.-/ chaise ne soit pas équivalent à celui des chaises des élèves dont le coût oscille entre 150.- et 160.-/ siège.

### **Conclusions**

C'est tout de même à l'unanimité que les membres de la commission vous recommandent de voter en faveur de crédit d'investissement et les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de la Tour-de-Peilz

- vu le préavis municipal no 18/2012,
- ouï le rapport de la commission chargée d'examiner ce dossier,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **Décide**

1. D'autoriser la Municipalité à acquérir des chaises et des tabourets pour les classes des collèges des Marronniers et des Mousquetaires ;
2. D'accorder à cet effet un crédit de CHF 170'000.- à passer par le débit du compte N° 9146.013.00 « remplacement de chaises Marronniers-Mousquetaires ;
3. D'autoriser la Municipalité à amortir cet investissement par le compte N° 9182.001.00 « Dépenses et investissements futurs » doté à ce jour de CHF 11'0009'000.- ;
4. De financer cet investissement par la trésorerie courante.

AU NOM DE LA COMMISSION

La présidente